



Un plan tabac trop neutre ?

Souhaitées par le Président François Hollande dans le cadre du plan cancer, les mesures du programme national de réduction du tabagisme viennent d'être annoncées par la Ministre Marisol TOURAINE.

Un paquet sans marque...

Annonce principale de ce plan, l'uniformisation des paquets de cigarettes sur le modèle de l'Australie avait déjà été évoquée dans les media. Changer le packaging (ne laissant sur le paquet que messages de prévention et visuels de dommages pour en réduire l'attractivité visuelle) peut faire diminuer la consommation. Mais une stratégie plus complète visant le marketing des industriels du tabac reste prioritaire. Les mesures financières et réglementaires, plutôt réduites, devraient répondre au besoin de restreindre l'accès.

... Mais la cigarette électronique se démarque

Incertains quant au sort réservé à la cigarette électronique, les professionnels sont rassurés de voir que la méfiance infondée a été levée et qu'hormis l'interdiction de vente aux mineurs, le vapotage n'est pas banni de l'espace public. Pour les adultes, la facilitation de l'accès aux soins et la préservation d'un accès simple à l'e-cig est importante car elle valide l'expérience des usagers, confortant cet outil dans son alternative au tabac.

Première cible du plan : les jeunes ?

L'expérimentation de tabac concerne presque un tiers des collégiens, avec une augmentation forte entre les niveaux, de 12,7 % en classe de 6e à 51,8 % en classe de 3e (OFDT 2012). Malgré les constats partagés sur l'entrée précoce dans le tabagisme et la volonté de protéger les plus jeunes des initiations, le plan ne comprend aucune mesure d'accompagnement et de prévention spécifique à cette population. Nous ne pouvons qu'être déçus de cette absence et espérer qu'à l'avenir soient prises en compte les dispositions d'éducation préventive, déjà largement éprouvées dans le domaine des addictions en général.

➡ Nous continuons de défendre une politique anti-tabac qui doit **dénormaliser le produit, limiter son accès et offrir des alternatives.**

La Fédération Addiction est un réseau au service des professionnels qui accompagnent les usagers dans une approche médico-psycho-sociale et transdisciplinaire des addictions. Aujourd'hui, elle fédère 205 personnes morales représentant plus de 700 établissements, services (CSAPA, CAARUD, CJC, CTR, CT, ELSA, etc.) et 420 personnes physiques (médecins de ville, praticiens hospitaliers, professionnels de la prévention, du médico-social).

L'Institut de promotion de la prévention secondaire en addictologie (IPPSA) a pour vocation de développer le repérage des consommations à risque ou problématiques de substances psychoactives, au premier rang desquelles l'alcool, et d'adapter aux intervenants non spécialistes les outils de ce repérage et les moyens d'intervenir auprès des personnes concernées, pour favoriser une réduction précoce du risque.

Le Réseau des Etablissements de santé pour la Prévention des Addictions (RESPADD) a pour objectifs d'informer et sensibiliser les établissements de santé, sociaux et médico-sociaux pour prévenir les pratiques addictives et leurs complications ; Accompagner les établissements de santé dans l'organisation de la prise en charge des pratiques addictives ; Promouvoir une dynamique de Réseau.

Contacts presse

Fédération Addiction : Caroline PRAT - 01 43 43 72 38 - c.prat@federationaddiction.fr

RESPADD : Nicolas BONNET – 06 59 20 62 56 – nicolas.bonnet@respadd.org

IPPSA : Philippe MICHAUD - 01 41 21 05 63 - philippe.michaud@victor-segalen.fr